

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N**
- **Numéro d'article : 1002480900000**
- **No CAS:**
107-21-1
- **Numéro CE:**
203-473-3
- **Numéro index:**
603-027-00-1
- **Numéro d'enregistrement 01-2119456816-28**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Constituant de base avec une application non définie spécialement.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
Staub & Co. Chemiehandelsgesellschaft mbH
Ostendstraße 124
D-90482 Nürnberg
Tel.: 0911 / 5482 - 0
Fax: 0911-5482 -119
Mail: info@staubco.de
- **Service chargé des renseignements :**
Abteilung HSE
e-Mail: sdb@staubco.de
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Site de conseils en cas d'intoxication.
Beratungsstelle bei Vergiftungen, Mainz
Tel. 00 49 / 61 31 / 19 240

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Xn; Nocif
R22: Nocif en cas d'ingestion.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 1)

- Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Autres dangers**- Résultats des évaluations PBT et vPvB****-PBT:** Non applicable.**-vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Substances Ethylenglykol (1,2-Ethandiol) HO-CH₂-CH₂-OH**-No CAS Désignation**

107-21-1 éthane-1,2-diol

- Code(s) d'identification**- Numéro CE:** 203-473-3**- Numéro index:** 603-027-00-1

* 4 Premiers secours

- Description des premiers secours**- Indications générales :**

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- après contact avec la peau :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver les parties touchées à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

- après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Consult a doctor in case of symptoms.

- après ingestion :

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Seulement si le patient est conscient, lui faire rincer la bouche abondamment.

Mund mit Wasser ausspülen. Kein Erbrechen herbeiführen! Sofort Arzt aufsuchen.

- Indications destinées au médecin :

Gute Diurese unterhalten; Überwachung der Nierenfunktion, des Elektrolyt- und des Säure-Basenhaushaltes. Frühzeitige Verabreichung von Ethanol kann der Giftwirkung von Ethylenglykol (metabolische Acidose und Nierenschäden) entgegenwirken.

Unterstützende Maßnahmen erforderlich. Behandlung ist abhängig von der Beurteilung durch den Arzt und dem Zustand des Patienten.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 2)

- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet irritant sur la peau, les yeux et les voies respiratoires.

céphalées, hébétéude ; nausée ; sensation de vertige ; troubles de l'équilibre ; narcose ; perte de connaissance.

Reizwirkung auf Haut, Augen und Atmungsorgane; Kopfschmerzen; Benommenheit; Übelkeit; Symptome wie bei Trunkenheit; Bewußtlosigkeit.

- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

- Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection totale et un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Autres indications Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains

En cas d'échappement, avertir les autorités compétentes

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

7 Manipulation et stockage

- Manipulation :
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Observer les lois et prescriptions relatives au stockage et à l'utilisation de substances présentant un danger pour l'eau (Allemagne)
Conserver dans l'emballage de livraison ou dans des récipients PE.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
 - **Classe de stockage :** 10 (VCI - Konzept, 2007)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

107-21-1 éthane-1,2-diol (50-100%)

VME	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

- **DNEL**

Dermique	DNEL (population)	53 mg/kg bw/day (Long-term - systemic effects)
	DNEL (worker)	106 mg/kg bw/day (Long-term - systemic effects)
Inhalatoire	DNEL (population)	7 mg/m ³ (Long-term - local effects)
	DNEL (worker)	35 mg/m ³ (Long-term - local effects)

- **PNEC**

PNEC	1,53 mg/kg dw (soil) 199,5 mg/l (p34)
PNEC aqua	10 mg/l (freshwater) 1 mg/l (marine water)
PNEC sediment	20,9 mg/kg dw (freshwater)

- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Ne pas inhaler les vapeurs et les aérosols
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée :** Filtre combiné A-P2
- **Protection des mains :** Gants résistant aux solvants
- **Matériau des gants**
Caoutchouc chloroprène
Caoutchouc nitrile

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 4)

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Aux premiers signes d'usure, il faut remplacer les gants protecteurs.

- Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

- Protection du corps :

Vêtement de protection standard. Chaussures ou bottes de sécurité résistant aux produits chimiques. S'il risque de se produire un contact avec la peau, porter un vêtement de protection imperméable à ce produit.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme : liquide
Couleur : incolore

- Odeur : inodore

- Modification d'état

Point de fusion : -13°C

Point d'ébullition : 197°C

- Point d'éclair : 104°C (DIN 22719)

- Température d'inflammation : 410°C (DIN 51794)

- Limites d'explosivité :

inférieure : 3,2 Vol %

supérieure : 53 Vol %

- Pression de vapeur à 20°C: 0,067 hPa

- Densité à 20°C: 1,113 g/cm³

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : -1,36 log POW

- Viscosité :

dynamique à 20°C: 20 mPas

- Autres informations Verdunstungszahl: 600 (Ether = 1)

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité

- Stabilité chimique

- Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Distillat non décomposé à pression normale

- Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation

- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 5)

- Matières incompatibles:

acides
agents d'oxydation

- Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, formation de monoxyde de carbone CO et de gaz carbonique CO₂.

En cas de décomposition thermique, différentes substances peuvent se former, dont la composition exacte dépend des conditions de décomposition.

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques**- Toxicité aiguë :****- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9530 mg/kg (rbt)

- Effet primaire d'irritation :

- de la peau : Prolonged skin contact may cause irritation.

- des yeux : Légèrement irritant, mais pas une substance irritante selon les directives CE.

- Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

- Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :

Im Tierversuch (Langzeitversuche) zeigten sich Leber- und Nierenschäden sowie Ablagerungen von Calciumsalzen in unterschiedlichen Geweben.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Hautresorption möglich. Reizwirkung auf die Atemwege. Orale Toxizität bei einmaliger Aufnahme ist mäßig. Überhöhte Exposition kann Auswirkung auf das zentrale Nervensystem, kardiopulmonäre Effekte (metabolische Acidose) und Nierenversagen verursachen.

Es besteht ein deutlicher Unterschied bei der akuten oralen Toxizität bei Mensch und Tier, wobei im vorliegenden Fall der Mensch anfälliger ist. Die geschätzte tödliche Dosis für den Durchschnittsmenschen beträgt 100 ml.

*12 Informations écologiques

- Toxicité**- Toxicité aquatique :**

LC 50	> 10000 mg/l (Leuciscus idus)
	18000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	> 10000 mg/l (Daphnia magna)

- Persistance et dégradabilité

Das Produkt ist biologisch gut abbaubar.

Biologische Abbaubarkeit: Closed Bottle Test/20 Tage: 88 % des ThOD; BSB 28: > 60 %

InhibitorKonzentration (IC50) nach OECD "Belebtschlamm-Atmungsinhibitor Test" (Richtlinie 209) beträgt > 1000 mg/l.

- Comportement dans des compartiments de l'environnement :**- Potentiel de bioaccumulation**

Pas de bioaccumulation.

Keine Bioakkumulation.

- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Effets écotoxiques :**- Altération de la respiration de boue activée communale EC 20 (mg/l selon ISO 8192 B) :**

Bakterientoxizität > 10000 mg/l Toxikol. Grenzkonzentration

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 6)

- **Autres indications écologiques :**
 - **Indications générales :**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Catégorie de pollution des eaux 1 (classification selon liste) : peu polluant
 - **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
 - **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

*13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
L'indication suivante se réfère au produit en l'état et non pas aux produits transformés. En cas de mélange avec d'autres produits, d'autres voies d'élimination peuvent s'avérer nécessaires ; en cas de doute, consulter les fournisseurs des produits en question ou les services administratifs locaux.
 - **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
A remettre si possible au recyclage, sinon faire procéder à l'incinération ou à la mise en décharge dans une installation autorisée.
 - **Code déchet :** On peut trouver le valable numéro déchets dans le catalogue déchets d'Europe.
 - **Emballages non nettoyés :**
Evacuation conformément aux prescriptions légales
Entsorgung gemäß den behördlichen Vorschriften.
 - **Recommandation :**
Emballages consignés : A restituer au fournisseur immédiatement, bien fermé et sans nettoyage, après vidage optimal. Il faut veiller à ce que des polluants ne pénètrent pas dans l'emballage !
Autres récipients : à vider entièrement et à remettre une fois nettoyés à un centre de reconditionnement ou de retraitement.
Attention : les résidus se trouvant dans les récipients peuvent constituer un risque d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder des récipients non nettoyés.
 - **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.
-

*14 Informations relatives au transport

- No UN	
- ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
- Nom d'expédition des Nations unies	
- ADR	néant
- ADN, IMDG, IATA	néant
- Classe(s) de danger pour le transport	
- ADR, ADN, IMDG, IATA	
- Classe	néant
- Groupe d'emballage	
- ADR, IMDG, IATA	néant
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2012

Révision: 06.10.2011

Désignation commerciale : KÜHLSOLEKONZENTRAT N

(suite de la page 7)

- Indications complémentaires de transport :	<i>Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus</i>
- "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Prescriptions nationales :**

- **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	50-100

- **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (classification selon liste) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

- **Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique :**

Stockmeier Chemie GmbH & Co.KG

Eckendorfer Str. 10

33609 Bielefeld

Abteilung Umweltschutz, Tel.: 0521/3037-182

E-Mail: ehs-bielefeld@stockmeier.de

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

CLP: Classification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

ISO: International Organization for Standardization

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**
